

## **Municipalité de Sainte-Luce**

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 3 octobre 2005 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

Gaston Gaudreault, maire  
Guy Caron, conseiller  
Gilles Gagnon, conseiller  
Paul-Eugène Gagnon, conseiller  
Gaston Beauchesne, conseiller  
France St-Laurent, conseillère

Est absente :

Martine Plante, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe est présente  
Lucie Rioux, secrétaire administrative est présente

- 1. Ouverture de la session**
  - 2. Ordre du jour**
  - 3. Procès-verbal du 6 septembre 2005**
  - 4. Procès-verbal du 13 septembre 2005**
  - 5. Procès-verbal du 19 septembre 2005**
  - 6. Suivi des procès-verbaux**
  - 7. Déboursés**
  - 8. Période de questions**
- A. Administration générale**
1. Formation Nancy Bérubé / achat de manuel
  2. Les Constructions Yvon Richard Ltée / facture 929.40\$
  3. Mallette / service de Madame Annie Beaupré
  4. Roy, Beaulieu, Boudreau, Bélanger / Service de Daniel Beaulieu (ressource humaine) –
  5. Ressource humaine / congé
  6. Autorisation / Coquillages Ouest – S. Morissette+L. Morissette et R. Roy (protocole)
  7. Des Coquillages Ouest / vente de terrain
  8. Rue des Coquillages Ouest / cession de rue
  9. Règlement 72 500 \$ / Refinancement Règlement plage (356-93)
  10. Inspecteur bâtiments / 01-10-2005 Recommandations
  11. Marc Lauzier / Facture
  12. RAEQ / Information
  13. Règlement d'emprunt / RAEQ
  14. Guy et Julie Tremblay / remboursement de taxes
- B. Sécurité publique**
1. Appareils respiratoires 4(2005) et 4(2006)

**C. Transport**

1. Rue des Coquillages /Route du Fleuve – stop
2. Pavage / face au Nomade
3. Commission scolaire Des Phares / demande de signalisation
4. Ministère des Transports / Routes
5. Rapport de l'inspecteur municipal
6. Ferme M.C.S. /service de déneigement

**D. Hygiène du milieu**

**E. Urbanisme**

1. MRC de la Mitis / services professionnels - règlement modification de zonage.
2. CPTAQ / Ministère des Transports
3. Rapport mensuel du mois de septembre 2005 de l'inspecteur des bâtiments et environnement.

**F. Loisir et culture**

1. Formation sur l'entretien des surfaces sportives gazonnées / 75\$
2. Subvention salariale / demande **Copie**
3. Remplacement du coordonnateur des loisirs pour la période des vacances
4. Ventilateur Centre Gabriel Nadeau

**G. Édifice et machinerie**

1. Soumission camion 1 tonne **copie**
2. Ancienne maison des jeunes / peinture

**H. Divers**

1. Peintures récupérées **copie**

**9. Correspondance**

**10. Période de questions**

**11. Levée d'assemblée**

724-2005

**Ordre du jour**

Proposé par : Gaston Beauchesne  
Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

725-2005

**Procès-verbal du 6 septembre 2005**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 6 septembre 2005 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par France St-Laurent appuyé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que la directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner la lecture et le procès-verbal soit adopté.

Adopté

726-2005

### **Procès-verbal du 13 septembre 2005**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 13 septembre 2005 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Paul-Eugène Gagnon appuyé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité que la directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner la lecture et le procès-verbal soit adopté.

Adopté

727-2005

### **Procès-verbal du 19 septembre 2005**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 19 septembre 2005 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Gilles Gagnon appuyé par Gaston Beauchesne et résolu à l'unanimité que la directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner la lecture et le procès-verbal soit adopté.

Adopté

### **Suivi des procès-verbaux**

Le maire fait la lecture de quelques résolutions

#### **FACTURES PAYÉES - Septembre**

1 Rémunération élus - septembre	2 175.29 \$
2 Rémunération employés -septembre	28 421.26 \$
3 REER - septembre	1 479.48 \$
4 Nancy Bérubé, remb. Inscription cours	213.76 \$
5 CCU - rémunération Janvier à juin	600.00 \$
6 Caisse populaire - Miguel-Nathaniel April	75.00 \$
7 Me Sylvianne Carrier - contrats notariés	2 197.85 \$
8 Citicorp finance	446.07 \$
9 Club Richelieu - don	50.00 \$
10 Cogéco Cable	80.46 \$
11 Corpo. développement touristique - Sculpturales subv.	2 000.00 \$
12 Financière Banque Nationale règl. 389-97	18 900.15 \$
13 Consultations Gesfor - 20% contrat	1 888.70 \$
14 Hydro-Québec - éclairage publique	62.61 \$
15 Hydro-Québec - Hygiène du milieu	2 261.01 \$
16 Hydro-Québec - Édifices municipals	712.68 \$
17 Gilles Langlois - rénovation édifice municipal	8 350.01 \$
18 Mallette - honoraires supplémentaires	7 476.63 \$
19 Ministère des finances – enreg. Corp. Culturelle	32.00 \$
20 Petite caisse - poste, épicerie, entretien	363.17 \$
21 Guylaine Proulx - lecture compteurs d'eau	982.00 \$
22 Me Nadine Rioux - contrat notariés	417.00 \$
23 Société canadienne des postes - timbres	575.12 \$
24 Telus Québec - internet bibliothèque	27.56 \$
25 Super Pages -	243.86 \$

TOTAL PAYÉ: 80 031.67 \$

## FACTURES À PAYER - Septembre

1	Ministère du Revenu - remises septembre	8 167.55 \$
2	Agence des douanes et du revenu du Can. - remises sept.	4 775.20 \$
3	Great-West - Octobre	481.47 \$
4	Ministre des finances - Sûreté du Québec 2/2	94 593.00 \$
5	Marie-Andrée Jeffrey - frais déplacements	14.70 \$
6	Centre bureautique - contrat photocopieur	89.05 \$
7	M.R.C. Mitis - inspection août 2005	28.38 \$
8	Club papetier - papeterie, papier, encre	694.62 \$
9	Épicerie C.H. Bernier - piles	4.59 \$
10	Ginette Fleuriste - inauguration Projexco	62.11 \$
11	PG Mensys - ordinateur, logiciel et installation	4 933.00 \$
12	Roy, Beaulieu, Boudreau, Bélanger -Doss. C. Bélanger	362.33 \$
13	GRL inc. - entretien climatisation	128.43 \$
14	Postes Canada - médiaposte	211.35 \$
15	Telus mobilité - téléavertisseurs	331.37 \$
16	- cellulaires	206.22 \$
17	Tourisme Bas St-Laurent - cotisation membre	651.27 \$
18	Journal l'Information - avis public	231.66 \$
19	Journal l'Avantage - appel d'offres	209.35 \$
20	Fond de l'information foncière - mutations	36.00 \$
21	Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix - location octobre	702.93 \$
22	Roche - Caron-Bouchard et Coquillages	10 329.24 \$
23	Claude Vézina arpenteur – prolon. Coquillages Ouest	1 495.33 \$
24	Services aux petits animaux - septembre	402.59 \$
25	Les Entreprises Gauthier - septembre	6 537.27 \$
26	Sérigraphie de Rimouski - lettrage vinyle	22.44 \$
27	Compteurs d'eau Lecompte - compteurs à distance	2 171.45 \$
28	Biologie Aménagement BSL – anal. eaux potable/usées	632.64 \$
29	Assistech exploitation - rép. et entr. stations pompage	6 146.56 \$
30	Quincaillerie Ste-Luce - Luceville - réno. bureau	450.06 \$
31	Buanderie Le Blanchon	101.00 \$
32	Bo Traçage - lignes d'arrêt	368.08 \$
33	Jean-Pierre St-Amand - réparation éclairage	658.12 \$
34	Air liquide	19.25 \$
35	P. Labonté et Fils - réparation équipement trav. publics	314.41 \$
36	Béton provincial - bordures de rues et béton	17 488.06 \$
37	J.M. Turcotte Ltée - bases, sections et têtes de regards	7 176.42 \$
38	Entreprises Jean & Proulx - perçage trou regard	563.62 \$
39	Garage St-Laurent - essence	233.22 \$
40	Garage Gilles Desrosiers - essence	341.00 \$
	Garage Mario De Champlain - essence	343.89 \$
41	Garage Raymond Turcotte	9.20 \$
42	Pièces d'auto Rimouski - huile, peinture	100.99 \$
43	Automobile Bouchard - inspection	34.56 \$
44	Dickner - panneau interdiction et Route du Fleuve O. et E.	152.83 \$
45	Les Carrières Dubé & Fils inc. - poussière de pierre	186.77 \$
46	Le Groupe Réjean Claveau Ltée - excavation, nivel.	3 513.68 \$
47	Les Entreprises J.E. Goulet - gants de travail	60.04 \$
48	Wolseley - aqu., égout pluvial dom., Coquillages	19 861.80 \$
49	Sports J.L.P. inc. - réparation pompe	93.00 \$
50	Jacques Thibault - inspection	661.39 \$
51	Safety First - extincteur	29.33 \$
52	Alarme 911 - nouvelle installation bureau Nancy	224.30 \$
53	Cloutier Portes de garage - ouvre-panneau caserne	103.52 \$
54	Lucie Lafrance - cours aérobie	90.00 \$
55	Molloy, Jean-Claude - déplacements	88.55 \$
56	Serrurier Clef mobile	6.90 \$
57	Embouteillages Coca-Cola	352.09 \$
58	Jean-Marie Beaulieu - bêchage terrain balle	65.00 \$

59 Excavations Dany Desrosiers - bris aqueduc/ terrain soccer	2 720.34 \$
60 Services agricole Bas St-Laurent - engrais terrain soccer	10.50 \$
61 Beaulieu Décors D'Astous & Frères - plancher gymnase	21 118.59 \$
62 Dumoulin - réparation ordinateur loisirs	51.69 \$
63 Serrurerie M.D. - armoires à clés loisirs	51.76 \$
64 Deschênes, Marie-Berline - déplacements	64.05 \$

TOTAL À PAYER: 222 360.11 \$

TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: 302 391.78 \$

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 30 septembre 2005.

---

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe

728-2005

**Déboursés septembre 2005**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement des comptes dus au 31 août 2005.

Adopté

**Période de questions**

729-2005

**Formation Nancy Bérubé / achat manuel**

Proposé par : Gaston Beauchesne  
Appuyé par : Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Nancy Bérubé à se procurer le livre pour le cours de Comptabilité pour un montant de 75.11 \$.

Adopté

730-2005

**Les Constructions Yvon Richard Ltée / facture 929.40 \$**

Proposé par : Paul-Eugène Gagnon  
Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de Les Constructions Yvon Richard au montant de 929.40 \$ pour la réfection du mur de soutènement sur le droit de passage de la Municipalité situé sur la Route du Fleuve Est.

Adopté

731-2005

**Mallette / Service de Madame Annie Beaupré**

Proposé par : France St-Laurent  
Appuyé par : Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Madame Annie Beaupré de la Firme Mallette pour fin de consultation en gestion des ressources humaines.

Adopté

732-2005

**Roy-Beaulieu-Boudreau-Bélanger / Service de Me Daniel Beaulieu (Ressources humaines)**

Proposé par : Gaston Beauchesne  
Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Me Daniel Beaulieu, avocat, de la firme Roy Beaulieu Boudreau Bélanger pour fin de consultation en gestion des ressources humaines.

Adopté

**Ressources humaines / congé (reporté)**

733-2005

**Autorisation / Coquillages Ouest – S. Morissette, L, Morissette et R. Roy (protocole)**

Proposé par : Gilles Gagnon  
Appuyé par : France St-Laurent

Il est résolu d'autoriser le maire Gaston Gaudreault, et la directrice générale adjointe, Marie-Andrée Jeffrey, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Luce le protocole d'entente concernant les travaux d'infrastructures de la rue des Coquillages Ouest avec Messieurs Simon Morissette, Laurent Morissette et Madame Rita Roy Dechamplain.

Adopté

734-2005

**Des Coquillages Ouest / Vente de terrain**

Proposé par : Guy Caron  
Appuyé par : Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, Gaston Gaudreault, et la directrice générale adjointe, Marie-Andrée Jeffrey à signer le contrat concernant la vente de terrain situé sur la rue Des Coquillages Ouest à Messieurs Jean Roig-Gener et Laurent Morissette au prix de 1.20\$ /pied carré (84P). Les frais d'arpenteur et de notaire sont au frais des acheteurs.

Adopté

735-2005

**Rue des Coquillages / Cession de terrain**

Proposé par : Gilles Gagnon  
Appuyé par : France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Gaston Gaudreault, maire et Madame Marie-Andrée Jeffrey, à signer le protocole d'entente entre les propriétaires concernés pour la cession du fond de terrain 85-P correspondant à une superficie de pour une somme de 1\$. La municipalité retient les services de Monsieur Claude Vézina, arpenteur et de Madame Nadine Rioux, notaire, et ce, aux frais de la municipalité.

Adopté

736-2005

**Règlement 72 500 \$ / Refinancement Règlement plage (356-93)**

Proposé par : Paul-Eugène Gagnon  
Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de procéder à un emprunt permanent au Centre Financier aux Entreprises du Bas-Saint-Laurent un montant de 72 500 \$ au taux fixe fermé 5 ans de 4,40% pour le règlement 356-93 (frais de refinancement d'un emprunt concernant la construction d'un mur de protection en face de la plage municipale et d'un aménagement récréo-touristique sur la partie supérieure du mur). Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe, sont autorisés à signer dans ce dossier.

Adopté

737-2005

**Inspecteur en bâtiment / 01-10-2005 Recommandations**

Appuyé par : France St-Laurent  
Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de donner le statut d'employé permanent à Madame Marie-Berline Deschênes, inspecteur des bâtiment et environnement, et ce, à compter du 3 octobre 2005.

Adopté

738-2005

**Marc Lauzier / paiement facture**

Considérant que Monsieur Marc Lauzier a déposé en date du 14 septembre 2005, une facture au montant de 925\$ représentant deux arbres cassés par la machinerie municipale, lors du déneigement du cours d'eau "Ruisseau la Loutre";

Considérant que la municipalité se devait de procéder au déneigement dudit cours d'eau afin de prévenir un débordement;

Considérant que la municipalité a demandé une estimation des coûts auprès de Québec Multi-plan concernant ces arbres;

Par conséquent il est proposé par : Gaston Beauchesne  
appuyé par : Guy Caron

et résolu à l'unanimité qu'après estimation des coûts, la municipalité défraie la moitié de la facture, soit 462.50\$ à Monsieur Marc Lauzier pour dommage causé à ses arbres. Un protocole d'entente est signé entre les deux partis, et Monsieur Gaston Gaudreault, maire et Madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe sont autorisés à signer.

Adopté

## **RAEQ – informations**

739-2005

### **Règlement d'emprunt / RAEQ**

Attendu que par convention intervenue entre la Municipalité de Sainte-Luce et La Société des récifs artificiels de l'Estuaire du Québec le 26 mars 2001, la municipalité a accepté de cautionner le prêt à intervenir entre La Société et la Caisse populaire Desjardins de Ste-Luce-Luceville jusqu'à concurrence de la somme de 150 000\$ en capital et intérêts;

Attendu que que La Société des récifs artificiels de l'Estuaire du Québec (RAEQ) a remboursé à la Caisse populaire Desjardins de Ste-Luce-Luceville, un montant de 85 000\$;

Attendu que par convention intervenue entre la Municipalité de Sainte-Luce et La Société des récifs artificiels de l'Estuaire du Québec le 24 juillet 2003, la municipalité accepte de cautionner le prêt à intervenir entre La Société et la Caisse populaire Desjardins de Ste-Luce-Luceville un montant de 49 000\$ en sus du premier cautionnement spécifique signé le 26 mars 2001 par la municipalité;

Attendu que la Caisse populaire Desjardins de Ste-Luce-Luceville assume un montant de 40 000\$;

Attendu qu' en date d'aujourd'hui des intérêts sont encourus sur le solde des prêts;

Attendu qu' il est devenu nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le cautionnement;

Attendu qu' un avis de motion est dûment donné le 19 septembre 2005;

En conséquence, il est proposé par France St-Laurent, appuyé par Gaston Beauchesne et résolu à l'unanimité que le règlement suivant, portant le numéro R-2005-739 soit adopté.

**ARTICLE 1** Les attendus font partie intégrante du règlement.

**ARTICLE 2** Aux fins du présent règlement, le conseil décrète une dépense n'excédant pas 30 347\$, telle que plus amplement détaillé à l'état de compte, présentée à l'annexe "A" en date du 1<sup>er</sup> août 2005.



ARTICLE 3 Pour pourvoir au paiement de la dépense mentionnée à l'article "2" le Conseil décrète un emprunt n'excédant pas 30 347\$ remboursable sur un (1) an. Le conseil approuve du surplus accumulé affecté de l'ancien Sainte-Luce une somme de 11 653\$ et du surplus non affecté la somme de 30 000\$ pour payer le solde de la dépense conformément au décret de regroupement numéro 930-2001.

ARTICLE 4 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital de l'échéance annuelle, il est imposé et il sera relevé, dans l'année durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables, situés sur le territoire de la municipalité (lequel secteur correspondant à l'ancien Sainte-Luce), une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur imposable, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur dans l'année.

ARTICLE 5 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté

740-2005

**Guy et Julie Tremblay / Remboursement de taxes**

Proposé par : Gilles Gagnon

Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de faire un remboursement de taxes, pour la propriété appartenant à Monsieur Guy Tremblay, demeurant au 35 rue St-Philippe au montant de 177.22 \$ pour taxes payées en trop.

Adopté

741-2005

**Appareils respiratoires**

Proposé par : Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 8 appareils respiratoires pour un montant total de 20 400\$, plus taxes, dont la moitié sera facturé en 2005 et pris à même au surplus non affecté et l'autre moitié sera facturé en 2006 et pris à même au budget 2006.

Adopté

**Rue Coquillages / Route du Fleuve – arrêt**

742-2005

**Pavage face au Nomade**

Proposé par : France St-Laurent

Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Les Pavages Laurentiens à procéder au pavage d'une plaque d'asphalte d'environ 15 pieds X 150 pieds, face au 33, Route du Fleuve Ouest pour un montant n'excédant pas 4000\$, et ce, en surplus de la soumission demandée pour le pavage des rues Côté, Des Coquillages et Eudore-Allard.

Adopté

743-2005

**Commission scolaire des Phares / demande de signalisation**

Considérant qu' une demande est faite de la Commission scolaire Des Phares pour l'installation de panneaux de signalisation avancée d'arrêt d'autobus scolaire dans le secteur du Rang 2 Ouest;

Considérant que des élèves au 222 et au 229 Rang 2 Ouest prennent le service d'autobus scolaire, direction Est et Ouest;

Par conséquent il est proposé par Gilles Gagnon, appuyé par Guy Caron et résolu à l'unanimité de procéder à l'installer de panneaux de signalisation avancée d'arrêt d'autobus scolaire dans le secteur du Rang 2 Ouest à Sainte-Luce.

Adopté

**Ministère des Transports / Routes (copie) – informations**

Acc. réc.

**Rapport de l'inspecteur municipal**

**Ferme M.C.S. / service de déneigement – info.**

744-2005

**MRC de la Mitis / Services professionnels/ règlement modification zonage**

Proposé par : Gaston Beauchesne

Appuyé par : France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Paul Gingras, urbanisme, de la M.R.C. de la Mitis pour la confection de règlements relatifs au plan d'urbanisme et au règlement de zonage, concernant l'exclusion de la zone agricole, une partie des lots 65 et 67, située en bordure de la Route 298.

Adopté

745-2005

**CPTAQ / Ministère des Transports**

Proposé par : Guy Caron

Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer la demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, l'aménagement d'une servitude de drainage et pour l'acquisition d'un site en zone agricole pour construire une voie de virage à la circulation de la machinerie (pour l'entretien de la route) le long de l'autoroute 20 sur les lots P-46, P-48 et P-60, Rang 1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Luce, circonscription de Matapédia, MRC de la Mitis, pour une superficie totale de 2 130 m<sup>2</sup>, soit 1 480 m<sup>2</sup> pour l'emprise de l'autoroute 20 et 650 m<sup>2</sup> pour une servitude de drainage.

Adopté

Acc. Réc.

Le conseil municipal accuse réception du rapport mensuel du mois de septembre 2005 de l'inspecteur en bâtiment et en environnement.

746-2005

**Formation sur l'entretien des surfaces sportives gazonnées**

Proposé par : Gilles Gagnon

Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Jean-Claude Molloy, coordonnateur en loisir, à suivre une formation sur l'entretien des surfaces sportives gazonnées qui se tiendra à Rimouski le 5 octobre 2005 de 9h00 à 17h00. L'inscription est au coût de 75\$ et les frais de déplacement et de repas sont remboursés selon la politique de la municipalité.

Adopté

747-2005

**Subvention salariale / demande**

Proposé par : France St-Laurent

Appuyé par : Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce accepte la responsabilité du projet "Programme de subvention salariale" présenté dans le cadre de cette mesure. Madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec. La municipalité s'engage à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

748-2005

**Remplacement du coordonnateur des loisirs pour la période des vacances**

Proposé par : France St-Laurent

Appuyé par : Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Marie-Isabelle Langlois pour la surveillance du gymnase pendant la période de vacances du coordonnateur en loisirs à raison de 19 heures / semaine pour une durée de trois (3) semaines. (dossier 3-49)

Adopté

749-2005

**Ventilateur Centre Gabriel-Nadeau**

Proposé par : Guy Caron

Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la pose d'un ventilateur dans le local des équipements sportifs du gymnase pour un coût d'environ 400\$, taxes non incluses, par Jean-Pierre St-Amand, électricien.

Adopté

750-2005

**Gala Méritas Sportif / achat billets**

Proposé par : Gilles Gagnon  
Appuyé par : Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'acheter deux billets au montant de 30 \$ chacun pour assister au souper-méritas concernant le Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent qui se tiendra le 12 novembre 2005.

Adopté

**Soumission camion 1 tonne / reporté**

751-2005

**Ancienne Maison des jeunes / peinture**

Proposé par : Gilles Gagnon  
Appuyé par : France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la peinture intérieure de la Maison des Jeunes pour un montant d'environ 135 \$, taxes non incluses.

Adopté

**Peinture récupérés / reporté**

752-2005

**Semaine de la sensibilisation aux maladies mentales**

Proposé par : Paul-Eugène Gagnon  
Appuyé par : Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de déclarer la semaine du 3 au 10 octobre 2005 « Semaine provinciale de sensibilisation aux maladies mentales ».

Adopté

**Correspondance**

- **Danielle Doyer, Députée de Matapédia** – Chèque de 500 \$ dans le cadre du programme « Support à l'action bénévole ».
- **Nancy Charest, Députée du comté de Matane** – Transmission lettre de la ministre des Affaires municipale et des Régions, Nathalie Normandeau, transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.
- **Immigration et Communautés culturelles** – Semaine québécoise des rencontres interculturelles.
- **Ministère de la Sécurité publique** – Semaine de la prévention des incendies 2005.
- **Fédération Québécoise des Municipalités** – Assemblée générale annuelle des membres de la FQM les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre prochains.
  - Formation destinée aux nouveaux élus.
  - Programme de perfectionnement pour les élus municipaux, automne 2005.

- Communiqué, augmentation du prix de l'essence.
- Tarification des services de la SQ.
- Annonce d'un projet pilote sur le bruit routier.
- Enregistrement des séances de conseil municipal.
- Contact FQM, édition du 16 septembre 2005.
- Recueil de trente-neuf règlements municipaux, bon de commande.
- **CLD de La Mitis** – Invitation à l'activité « Patrimoine à domicile ».
- **CLD de La Mitis** – Bulletin d'information
- **Ville de Mont-Joli** – Cours de soins immédiats en réanimation cardio-respiratoire.
- **Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac** – Certificat
- **Association des directeurs municipaux du Québec** – Mini-Scribe octobre 2005.
- **Association Québécoise pour la maîtrise de l'énergie** – Colloque le mercredi 12 octobre 2005 à Montréal.
- **Communiqué de presse** – Richard Legendre veut sortir la malbouffe des écoles.
- **Communiqué de presse** – Le doyen et la plus jeune des députés donnent leur appui à Richard Legendre.
- **Hamel Construction Inc.** – Demande de dérogation / heure de travail prolongation de l'autoroute 20.
- **Association nationale des camionneurs artisans Inc.** – Répercussions des augmentations du prix du pétrole sur les camionneurs.
- **Lumen** – Implantation d'une politique de frais de transport pour toutes les livraisons.
- **Nathalie Roy, relationniste Historia** – Historia recherche les plus belles maisons du Québec.
- **Association Québécoise du transport et des routes Inc.** – Prix AQTR sécurité routière 2006.
- **Fondation du patrimoine religieux du Québec** – Consultation de la population et des intervenants.
- **Atout plus** – Communiqué, cours de premiers soins de la Croix-Rouge à Sainte-Anne-des-Monts.
- **La Fondation Rues principales** – Formation continue 2005-2006
- **Le Guide Juridique** – 10 septembre 2005
- **Vent d'Est** – Septembre, octobre et novembre 2005
- **La Route Verte** – Bulletin d'information septembre 2005
- **Vecteur environnement** – Septembre 2005
- **La Maîtrise de l'énergie** – Septembre 2005

#### **Période de questions**

753-2005

**Levée d'assemblée**

Proposé par Paul-Eugène Gagnon et résolu à l'unanimité qu'à 20 heures la session soit ajournée au 4 octobre 2005 à 20 heures.

Adopté

---

Gaston Gaudreault,  
Maire

---

Marie-Andrée Jeffrey,  
Directrice générale adjointe